



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de Vaucluse

2025 / 211

SP

Tél/fax : 04 90 75 40 01  
e-mail :  
secretairegenerale@villars84400.fr

Mairie  
de  
**VILLARS**  
84400

**ARRETE DE DELEGATION TEMPORAIRE DANS LES FONCTIONS D'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL**

**POUR UN CONSEILLER MUNICIPAL (CÉLÉBRATION D'UN MARIAGE)**

**ABROGE ET REMPLACE L'AR-2025-0049**

**N° AR-2025-0053**

La Maire de la commune de VILLARS

Vu les articles L. 2122-18 et L. 2122-32 du Code Général des collectivités territoriales

Vu le procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints en date du 3 juillet 2020

Vu l'arrêté n°AR-2025-0049 en date du 13 octobre 2025 abrogé

Considérant qu'Alain MASSEL, Conseiller municipal, est empêché, il ne pourra pas célébrer le mariage pour raison de santé.

**ARRETE**

**Article 1 :** Monsieur BLANC Paul, Conseiller municipal, est délégué pour remplir le 18 octobre 2025 les fonctions d'Officier d'Etat Civil, notamment pour célébrer le mariage de Monsieur PEZIERE Clément et Madame BAYLARD Sabrina.

**Article 2 :** La Secrétaire de mairie est chargée de l'application du présent arrêté qui sera publié et notifié à l'intéressée et dont une ampliation sera transmises à Monsieur le Préfet de Vaucluse et au Procureur de la République.

Fait à Villars, le 17 octobre 2025

Le Maire,

Sylvie PEREIRA

